

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Albi

Type de réunion

Réunion d'école publique

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Numéro et titre du premier sujet traité

03 Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

Egalité des chances dès le plus jeune âge :

- proposition de scolarisation dès 2 ans dans de bonnes conditions de travail

Mais proposition controversée par rapport à la maturité des enfants et au type d'accueil.

Hétérogénéité des classes à maintenir et accueil du handicap (RASED – AVS)

Des classes spécialisées non fermées.

L'égalité des chances passe par des effectifs allégés (maxi 20)

La formation des enseignants doit être améliorée en quantité et en qualité.

Les programmes 2002 ne sont pas suffisamment allégés.

La différence vestimentaire renforce et/ou souligne les inégalités.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Les participants sont favorables à l'idée de cycles et à l'allongement ou raccourcissement du cycle.

Mais aussi à un « redoublement » en cours de cycle si nécessaire : « le passage automatique provoque parfois un maintien dans l'échec »...

Pour être motivé, l'élève doit être acteur.

Motivation et goût de l'effort : parents et enseignants doivent tenir le même discours. Les valeurs éducatives doivent être dispensées aussi par les familles.

Donner du sens aux apprentissages, diversifier les entrées.

Accéder à une meilleure connaissance des élèves et des partenaires sociaux (santé, justice...)

Les enfants travaillent-ils trop ou pas assez ?

Problème des devoirs : « bien dosés, nécessaires... » mais dans cette expression, chacun y met un dosage différent, à la fois chez les enseignants et chez les parents.

Problème des inégalités quant à la réalisation des devoirs à la maison.

Numéro et titre du 3^{ème} sujet traité

19 Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Meilleure prise en charge de l'Etat : Ecole de la République.

Plus d'autonomie pourrait entraîner des inégalités et aller à l'encontre des valeurs de la République.

L'autonomie n'est pas envisageable pour définir les programmes et pour la gestion du personnel.

Par contre elle est souhaitable pour la mise en place des projets pédagogiques dans les écoles.

Problème de l'autonomie financière : le souci d'égalité doit être permanent quel que soit le responsable financier : Etat, communes..et quelle que soit l'évaluation.

Redéfinition du personnel de direction : rôle du Directeur .

Il est impératif que le directeur ait davantage de reconnaissance en termes de temps de décharge.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Peu de parents sont représentés à ce débat : 10 %

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 L'égalité des chances passera par l'augmentation des moyens humains et financiers et la réduction des effectifs.

2 Une meilleure connaissance des enfants (familles, environnement, goûts...) favorisera la motivation et l'efficacité du travail des élèves.

3 La République doit conserver ses responsabilités avec une Ecole républicaine.